

# Première Synthèses Informations

## L'ACTIVITÉ DES MISSIONS LOCALES ET PAIO EN 2005

Forte hausse de l'activité sous l'effet de la mise en place du CIVIS

Le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Il les informe, les conseille et, au besoin, les accompagne afin de faciliter leur accès à l'emploi.

1,15 million de jeunes de 16 à 25 ans ont été accueillis par le réseau en 2005. Parmi eux, 960 000 ont été reçus en entretien : entretien individuel par un conseiller, atelier ou information collective.

L'activité globale du réseau a fortement augmenté. Trois millions d'entretiens individuels ont été assurés auprès des jeunes en 2005, contre 2,5 millions en 2004.

355 000 jeunes en contact avec le réseau ont accédé à un emploi classique et 68 000 à un emploi aidé en 2005. Près de 230 000 jeunes ont suivi une formation en 2005.

### Hausse de 20 % du nombre d'entretiens individuels en 2005

Près de 450 000 jeunes se sont rendus pour la première fois dans une mission locale ou une PAIO en 2005. Il s'agit là d'une nouvelle augmentation (+1,4 %) par rapport à 2004, néanmoins plus faible qu'au cours des cinq années précédentes (tableau 1).

En 2005, 1,15 million de jeunes ont été en contact avec une structure du réseau des missions locales et PAIO (encadré 1). Parmi ceux-ci, près de 960 000 jeunes ont été reçus par un conseiller en entretien (entretien individuel, atelier ou information collective), dont 945 000 en entretien individuel. Le réseau a assuré 3,3 millions d'entretiens, neuf fois sur dix sous la forme d'entretiens individuels (3,0 millions). L'activité totale du réseau a donc fortement augmenté : en 2004,

2,5 millions d'entretiens individuels avaient été assurés auprès de 900 000 jeunes.

### Un suivi plus intensif, surtout pour les jeunes sans diplôme, en lien avec la création du CIVIS

En 2005, les jeunes ont rencontré plus souvent leur conseiller référent : 27 % d'entre eux ont bénéficié d'au moins cinq entretiens individuels dans les douze mois qui ont suivi leur premier accueil en 2005 (1), contre 23 % en 2004. Les jeunes non qualifiés profitent le plus de cette intensification du suivi : 37 % d'entre eux ont été reçus au

(1) - Ce chiffre concerne les jeunes ayant eu un premier accueil sur les huit premiers mois de l'année 2005.

Tableau 1  
Le nombre de jeunes reçus en entretien augmente depuis 2001

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
En contact .....	940 000	900 000	910 000	978 000	1 089 000	1 146 000
Reçus en entretien .....	750 000	720 000	788 000	828 000	913 000	958 000
Premiers accueils.....	365 000	370 000	388 000	414 000	443 000	449 000
dont : femmes (en %).....	54,4	52,9	51,3	51,3	51,6	52,3
mineurs (en %).....	17,5	16,5	17,0	16,8	15,9	16,0

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006). France entière (estimation pour la Bourgogne).

moins cinq fois en entretien individuel au cours de l'année 2005, contre 27 % en 2004. 13 % d'entre eux ont bénéficié de plus de dix entretiens individuels en 2005, contre 7 % en 2004 (tableau 2).

Cette intensification du suivi résulte de la mise en place, en mai 2005, du Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (encadré 2). Ce dispositif vise en effet à amener les jeunes en difficulté d'insertion vers l'emploi durable grâce à un accompagnement renforcé et individualisé. Il fixe au minimum un entretien hebdomadaire durant les trois premiers mois et un entretien mensuel par la suite pour les jeunes sans qualification (niveaux VI et Vbis).

### La moitié des sortants du système scolaire de niveau V et moins recourent aux services du réseau des missions locales dans l'année qui suit leur sortie

48 % des jeunes sortis du système scolaire en 2004 sans avoir dépassé la dernière année de CAP-BEP (niveau V) ont été accueillis dans une mission locale ou une PAIO au cours de l'année qui a suivi leur fin d'études. Ils étaient six sur dix dans toute la partie sud de la France métropolitaine mais moins d'un sur trois en Guadeloupe et Guyane (carte 1).

Le réseau des missions locales accueille aussi des jeunes sortis du système scolaire depuis plus longtemps. Le tiers des nouveaux accueillis ont ainsi fini leur scolarité depuis plus de deux ans (tableau 3). Les premiers accueils, trois ans après la sortie, sont moins fréquents chez les

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006). France entière (estimation pour la Bourgogne).

Tableau 2  
27 % des jeunes ont bénéficié d'au moins cinq entretiens individuels dans les douze mois qui ont suivi leur premier accueil, en 2005

En pourcentage

Nombre d'entretiens individuels	Niveau de formation à la sortie				Ensemble
	Enseignement supérieur (Niveaux I, II ou III)	Baccalauréat 2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup> (Niveau IV)	CAP ou BEP (Niveau V)	Non-qualifiés (Niveaux Vbis et VI)	
1.....	46,3	35,5	31,5	27,9	32,6
2.....	22,6	21,3	20,0	17,9	20,0
3.....	11,8	12,7	12,6	11,8	12,3
4.....	6,5	8,1	8,8	8,5	8,4
5.....	4,1	5,6	6,0	6,2	5,8
6 à 9.....	6,2	10,7	12,6	17,7	12,2
10 et plus.....	2,5	6,2	8,6	13,0	8,7
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : Jeunes reçus en premier accueil entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 31 août 2005.

Lecture : 11,8 % des jeunes de niveau I, II ou III reçus en premier accueil ont bénéficié de trois entretiens individuels dans l'année qui a suivi leur premier accueil.

Encadré 1

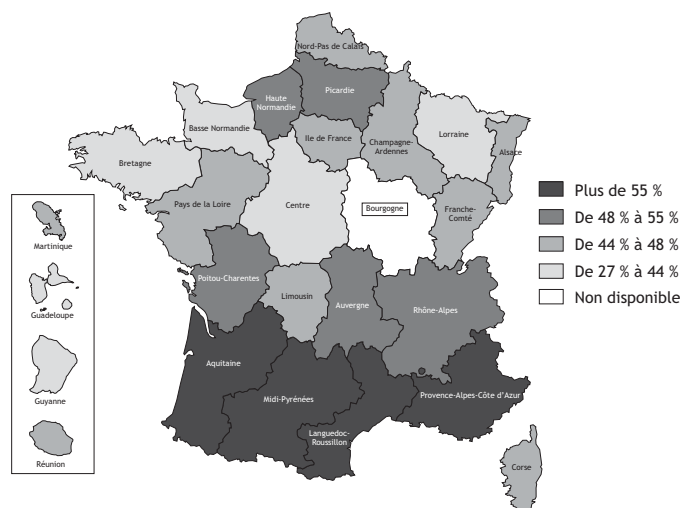
### DÉFINITIONS

Les jeunes sont « en contact » une année donnée lorsqu'ils ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec une mission locale ou une PAIO, et ce par quelque moyen que ce soit : entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, intermédiation...

Les jeunes sont « accueillis » ou « reçus en entretien » lorsqu'ils ont bénéficié durant l'année d'au moins un entretien individuel ou participé à un atelier ou une information collective.

Les jeunes sont « reçus en premier accueil » lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec un conseiller du réseau des missions locales et PAIO.

Carte 1  
Proportion de jeunes sortis du système scolaire en 2004 sans avoir dépassé le niveau CAP-BEP, en contact avec les missions locales et PAIO dans l'année qui suit la sortie



Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006). France entière (estimation pour la Bourgogne).

Champ : Jeunes sortant du système scolaire de niveau VI, Vbis et V durant l'année scolaire 2003/2004.

Lecture : en région Aquitaine, plus de 55 % des jeunes sortis du système scolaire sans avoir dépassé le niveau CAP-BEP sont en contact avec les missions locales et PAIO dans l'année qui suit leur sortie.

Tableau 3

### Les jeunes de niveau baccalauréat contactent les missions locales plus précocement que leurs homologues moins qualifiés

En pourcentage

Délai entre la sortie du système scolaire et le premier accueil en mission locale	Niveau IV et plus	Niveau V et moins	Ensemble
Moins d'un an .....	56	46	50
Entre 1 et 2 ans inclus.....	19	15	16
Entre 2 et 3 ans inclus.....	11	10	10
Plus de trois ans .....	15	28	23
<b>Ensemble .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006). France entière (estimation pour la Bourgogne).

Champ : jeunes en contact avec le réseau des missions locales et PAIO en 2005.

Lecture : 56 % des jeunes de niveau IV et plus reçus en premier accueil sont sortis du système scolaire depuis moins d'un an.

jeunes de niveau égal ou supérieur au baccalauréat : 15 %, contre 28 % pour les niveaux V et moins. Pour ces jeunes, la durée d'accès à un emploi stable après l'école est effectivement plus courte que pour les moins qualifiés.

Source :  
Parcours 3  
(extraction  
septembre 2006).  
France entière  
(estimation  
pour la  
Bourgogne).

### Les jeunes femmes accueillies pour la première fois sont mieux formées et plus âgées

Plus du quart des jeunes accueillies pour la première fois en 2005 n'a pas été au-delà de la classe de troisième (niveau VI et Vbis). Les jeunes femmes représentent 52 % des jeunes en premier accueil et sont, en moyenne, plus diplômées que les jeunes hommes (tableau 4). Moins d'une femme sur quatre en premier accueil est « non qualifiée » (niveau VI et Vbis), contre un homme sur trois.

Les jeunes femmes accèdent au réseau plus tardivement : moins de 14 % d'entre elles sont

Source :  
Parcours 3  
(extraction  
septembre 2006).  
France entière  
(estimation  
pour la  
Bourgogne).

Tableau 4

### Des jeunes femmes en premier accueil plus diplômées que leurs homologues masculins

En pourcentage

Niveau de formation	Hommes	Femmes	Ensemble
Non-qualifiés (niveau VI et Vbis).....	32,6	22,7	27,4
CAP ou BEP non-diplômés, 2 <sup>de</sup> , 1 <sup>er</sup> (niveau V non diplômés) .....	17,8	13,2	15,4
CAP ou BEP diplômés (niveau V diplômés) .....	19,9	19,8	19,8
Baccalauréat non-diplômés (niveau IV non-diplômés).....	9,1	10,4	9,8
Baccalauréat diplômés (niveau IV diplômés) .....	15,1	24,7	20,1
Diplômés de l'enseignement supérieur (niveau III, II, I) .....	5,2	8,8	7,1
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : Jeunes accueillies pour la première fois dans le réseau des ML/PAIO en 2005.

Tableau 5

### Des jeunes femmes accueillies plus tard que leurs homologues masculins

En pourcentage

Âge du premier contact	Hommes	Femmes	Ensemble
16-17 ans .....	18,6	13,7	16,0
18-21 ans .....	51,8	54,9	53,4
22 ans et plus .....	29,6	31,4	30,6
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : Jeunes accueillies pour la première fois dans le réseau des ML/PAIO en 2005.

mineures, contre près de 19 % des jeunes hommes (tableau 5).

Au total, un jeune sur six accueilli pour la première fois est mineur. Par régions, un sur cinq

est mineur en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Corse, dans le Centre et à la Réunion, seulement un sur dix en Bretagne (carte 2).

Encadré 2

## LE CONTRAT D'INSERTION À LA VIE SOCIALE (CIVIS)

Le CIVIS a pour objectif l'accompagnement des jeunes en difficulté vers l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de six mois, hors contrats aidés du secteur non marchand). Ce dispositif concerne les jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ou de niveau bac +2 non validé avec des modalités spécifiques renforçant l'accompagnement pour les jeunes de niveau VI et Vbis. Depuis le 15 juin 2006, l'accompagnement renforcé a été étendu aux jeunes de niveau V non diplômés.

La mise en œuvre du CIVIS est confiée au réseau des missions locales et PAIO qui ont recruté 2 000 conseillers supplémentaires à cet effet. Chaque jeune a un conseiller référent unique. Pour les jeunes en accompagnement renforcé, la fréquence des entretiens est hebdomadaire les trois premiers mois, puis mensuelle.

La durée du dispositif est de un an, renouvelable une fois pour les jeunes de niveau V et IV, renouvelable plusieurs fois pour les jeunes de niveau VI et Vbis.

Durant le CIVIS, le jeune bénéficie d'aides directes ou indirectes du Fond pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes (FIPJ). Il touche aussi des allocations durant les périodes non rémunérées ou indemnisées d'un montant maximum de 300 euros par mois et 900 euros par an. Cependant, l'allocation CIVIS n'est pas versée aux mineurs. Le jeune bénéficie du régime de la Sécurité Sociale durant les périodes où il n'a pas de protection sociale.

## Les deux tiers des jeunes reçus en entretien individuel vivent chez leurs parents

Les deux tiers des jeunes reçus en entretien individuel sont hébergés chez leur parents, près des trois quarts des jeunes hommes et 60 % des jeunes femmes. 20 % des jeunes disposent d'un logement autonome et 4 % résident en foyer ou centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Les jeunes femmes reçues en entretien individuel vivent plus souvent en couple que les hommes. Elles sont 17 % dans ce cas, contre 6 % des hommes. Elles ont également plus fréquemment des enfants : 13,1 % des jeunes femmes, mais seulement 3,5 % des jeunes hommes. 14 % des jeunes déclarent ne pas avoir de moyen de garde pour leurs enfants, et 5 % disent avoir des difficultés de garde. Pour près de la moitié, ce sont les parents ou la famille qui assurent la garde.

Les jeunes femmes sont moins mobiles que leurs homologues masculins : 67 % d'entre elles n'ont pas de moyen de locomotion individuel motorisé, contre 61 % des jeunes hommes. Ces derniers disposent notamment plus souvent d'un cyclomoteur : 5 %, contre 2 % des jeunes femmes.

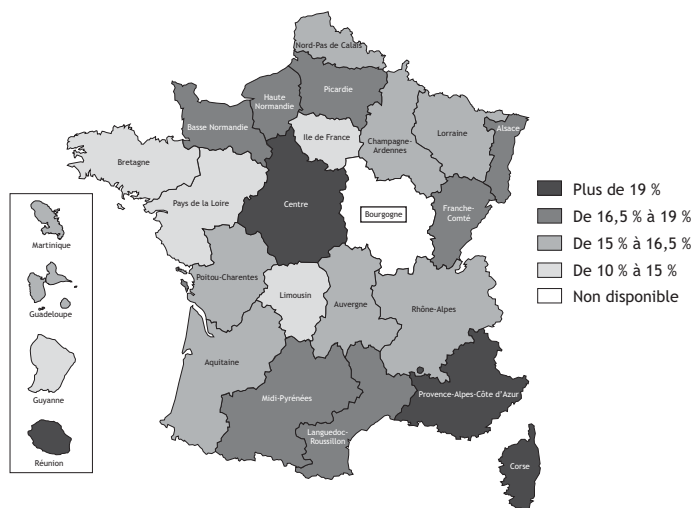
Enfin, 7,2 % des jeunes reçus sont de nationalité étrangère, dont 6,5 % hors Union Européenne (tableau 6).

## En 2005, les jeunes ont accédé à davantage d'emplois aidés qu'en 2004

Lors des entretiens individuels, les conseillers proposent aux jeunes des services sur les aspects professionnels : emploi, formation, projet professionnel. Ils leur proposent également des services sociaux : logement, santé, citoyenneté. En 2005, 455 000 jeunes ont accédé à un emploi ou à une formation professionnelle au cours de l'année, contre un peu moins de 450 000

Source :  
Parcours 3  
(extraction  
septembre 2006).  
France entière  
(estimation  
pour la  
Bourgogne).

Carte 2  
Part de mineurs en premier accueil



Champ : Jeunes accueillis pour la première fois dans le réseau des ML/PAIO en 2005.

### Encadré 3

#### LES MISSIONS LOCALES ET PAIO EN 2004 ET 2005 : DONNÉES DE CADRAGE

Année	2004	2005
Nombre de structures	514	504
<b>Moyens humains et financiers</b>		
Subventions totales	375,1 M€	424,8 M€
Personnes travaillant en ML/PAIO (en équivalent temps plein) au 31/12	8 498	10 072
<b>Activité</b>		
Jeunes en 1 <sup>er</sup> accueil	443 000	449 000
Jeunes ayant eu un contact	1 089 000	1 146 000
Jeunes ayant eu un entretien individuel	904 000	945 000
Entretiens individuels	2 566 000	3 010 000

Sources : Comptes rendu d'activité des missions locales et PAIO (CRA) 2005. Parcours 3 (extraction de septembre 2006) – France entière (estimation Bourgogne).

Tableau 6  
Principales caractéristiques des jeunes reçus en entretien individuel en 2005

#### En pourcentage

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Type d'hébergement</b>			
Chez les parents ou la famille .....	73,1	59,8	66,2
Logement autonome .....	12,8	28,0	20,6
Chez des amis .....	4,7	5,2	4,9
En foyer, en CHRS, à l'hôtel .....	4,3	3,3	3,8
Sans hébergement .....	1,5	0,9	1,2
Hébergement nomade .....	0,7	0,4	0,6
Autres .....	2,9	2,4	2,7
<b>Mobilité</b>			
Pas de moyen de locomotion individuel motorisé .....	60,6	67,4	64,1
<b>Situation familiale</b>			
Marié, Pacsé ou vivant maritalement .....	6,1	16,9	11,7
Au moins un enfant à charge .....	3,5	13,1	8,5
<b>Nationalité</b>			
Française .....	93,4	92,4	92,8
CEE .....	0,6	6,0	0,7
Hors CEE .....	6,9	0,7	6,5

Champ : Jeunes reçus en entretien individuel en 2005.

Lecture : 73,1 % des hommes reçus en entretien individuel en 2005 vivent chez leurs parents ou dans leur famille. 66,2 % des jeunes reçus en entretien individuel en 2005 vivent chez leurs parents ou dans leur famille.

Source :  
Parcours 3  
(extraction  
septembre 2006).  
France entière  
(estimation  
pour la  
Bourgogne).

Tableau 7  
355 000 contrats de travail classiques et 68 000 contrats aidés  
signés en 2005

En pourcentage

Types de contrats de travail signés	Part en 2004	Part en 2005
<b>Emplois classiques</b> .....	<b>85,0</b>	<b>83,9</b>
CDD .....	36,3	35,3
Intérim .....	20,2	20,5
CDI .....	15,7	15,3
Contrat saisonnier .....	11,5	11,7
Autres contrats .....	1,3	1,1
<b>Emplois aidés</b> .....	<b>15,0</b>	<b>16,1</b>
Secteur non marchand .....	4,7	5,6
Apprentissage .....	4,1	4,6
Autres contrats en alternance .....	3,5	2,8
Autres contrats aidés .....	2,7	3,1
<b>Ensemble</b> .....	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source :  
Parcours 3  
(extraction  
septembre 2006).  
France entière  
(estimation  
pour la  
Bourgogne).

Champ : Ensemble des contrats signés en 2005 par les jeunes accueillis en ML/PAIO.

Lecture : 15 % des contrats de travail signés en 2004 sont des emplois aidés et 4,7 % sont des emplois aidés du secteur marchand.

Tableau 8  
Accès à l'emploi et à la formation des jeunes habitants en ZUS

En pourcentage

Part des jeunes accueillis en missions locales et PAIO en 2005 accédant à :	Pour les jeunes habitant en ZUS	Pour l'ensemble des jeunes
Un emploi classique .....	22,1	27,7
Un emploi aidé .....	5,7	6,5
Une formation .....	21,9	20,5

Source : Parcours 3  
(extraction  
septembre 2006).  
France entière  
(estimation  
pour la Bourgogne).

Champ : Jeunes accueillis par le réseau des ML/PAIO.

jeunes en 2004. 355 000 emplois non aidés et 68 000 emplois aidés ont été conclus. Les emplois aidés, en hausse de 9 % par rapport à 2004, représentent 16 % des contrats signés en 2005. 35 % des emplois sont des emplois classiques en CDD, le plus souvent à temps plein, 32 % sont des contrats en intérim ou des contrats saisonniers et 15 % sont des CDI (tableau 7).

### Les jeunes issus des zones urbaines sensibles obtiennent moins souvent un contrat de travail classique

200 000 jeunes habitant en zones urbaines sensibles (ZUS) ont été en contact avec le réseau des missions locales et PAIO en 2005. Plus de 170 000 d'entre eux ont eu au moins un entretien au cours de l'année 2005. Parmi

ces jeunes, 36 %, soit 75 000, ont trouvé au moins un emploi ou une formation en 2005 suite à l'intervention du réseau des missions locales et PAIO, contre 39 % pour l'ensemble des jeunes. 22 % des jeunes des ZUS accueillis par le réseau, soit 38 000 jeunes, ont accédé à un emploi classique, contre 28 % pour l'ensemble des jeunes (tableau 8). Les jeunes des ZUS accèdent moins souvent aux emplois saisonniers, peu nombreux à proximité des quartiers urbains : 9 %, contre 14 %. En revanche, l'accès à l'intérim est plus développé : 28 %, contre 23 %.

6 % des jeunes issus des ZUS accueillis par le réseau – soit 9 800 jeunes - ont accédé à un emploi aidé en 2005. Les contrats d'apprentissage sont moins fréquemment mobilisés pour ces jeunes : 23 % des contrats aidés, contre 30 % pour l'ensemble des jeunes ayant décroché un contrat aidé.

Lionel BONNEVILLE  
(Dares).

### Pour en savoir plus

Dares-CNML (2007), « Bilan de l'activité des Missions Locales et Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation », rapport réalisé par Auton Y., Bonaïti C., Bonneville L., Mas S., Sekouri A. pour le compte du Conseil National des Missions Locales (CNML).

MAS S. (2007), « Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) : près de 200 000 jeunes bénéficiaires entre mai 2005 et avril 2006 », *Premières Synthèses*, Dares, n° 03.1, janvier.

MAS S. (2006), « L'activité du réseau des Missions Locales et PAIO en 2003 et 2004 : 45 % des jeunes peu qualifiés accueillis dans l'année de leur sortie du système scolaire », *Premières Synthèses*, Dares, n° 12.3, mars.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES  
sont éditées par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement,  
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES),  
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études et Statistiques)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.  
Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61)  
Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14). Télécopie : 01.44.38.24.43  
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr)  
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.  
Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.  
Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.  
Reprographie : DAGEMO.  
Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.  
Téléphone : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00  
[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)  
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES  
Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 122 €, CEE (TTC) 129 €,  
DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 127,50 €,  
hors CEE (HT, avion éco.) 131,60 €, supplément avion rapide : 8,05 €.  
Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.  
Dépôt légal : à parution.  
Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

## LE PLAN ZUS DANS LES MISSIONS LOCALES ET PAIO : DAVANTAGE D'ENTRÉES EN EMPLOI CLASSIQUE ET EN ALTERNANCE DES JEUNES ISSUS DES ZUS AU PREMIER SEMESTRE 2006

Fin 2005, le gouvernement a demandé aux missions locales et à l'ANPE de mettre en œuvre tous les moyens pour accueillir davantage de jeunes sans emploi résidents des Zones Urbaines Sensibles et de leur proposer « une solution spécifique, qu'il s'agisse d'une formation, d'un stage ou d'un contrat » (1).

Au premier semestre 2006, la proportion de jeunes issus des ZUS parmi les jeunes nouvellement accueillis dans le réseau ou admis dans le dispositif CIVIS est restée stable : autour de 15 % pour les premiers accueils et de 20 % pour les entrées en CIVIS (tableau A).

En revanche, au premier semestre 2006, la part des jeunes des ZUS dans les entrées en emploi classique (16,2 %) et dans les embauches en contrats en alternance (18,3 %) a été plus élevée qu'au cours du premier semestre 2005 : 14,3 % et 15,9 % (tableau B).

**Tableau A**  
**Évolution de l'accueil dans le réseau des jeunes habitant en ZUS**

*En pourcentage*

	Part de jeunes habitants en ZUS parmi les premiers accueils et les nouveaux CIVIS	
	Premiers accueils	Nouveaux CIVIS
1 <sup>er</sup> trimestre 2005.....	15,7	.
2 <sup>ème</sup> trimestre 2005.....	15,6	18,7
3 <sup>ème</sup> trimestre 2005.....	16,1	20,3
4 <sup>ème</sup> trimestre 2005.....	15,7	20,1
1 <sup>er</sup> trimestre 2006.....	15,3	20,3
2 <sup>ème</sup> trimestre 2006.....	14,9	19,7

Champ : Jeunes en premier accueil ou ayant signé un CIVIS sur la période.

Lecture : 18,7 % des jeunes ayant signé un CIVIS au 2<sup>ème</sup> trimestre 2005 habitent en ZUS.

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006), France entière (sauf Bourgogne).

**Tableau B**  
**Part des jeunes résidents des ZUS parmi les jeunes accédant à un emploi ou à une formation**

*En pourcentage*

	Emplois classiques	Alternance	Autres emplois aidés	Formations
1 <sup>er</sup> trimestre 2005.....	14,5	17,3	20,6	19,8
2 <sup>ème</sup> trimestre 2005.....	14,0	15,5	18,9	20,8
3 <sup>ème</sup> trimestre 2005.....	13,4	11,8	17,1	17,7
4 <sup>ème</sup> trimestre 2005.....	16,0	14,3	16,0	18,9
1 <sup>er</sup> trimestre 2006.....	16,4	18,7	18,2	18,7
2 <sup>ème</sup> trimestre 2006.....	16,0	17,8	20,2	19,5

Champ : Jeunes en contact avec le réseau des missions locales et PAIO en 2005.

Lecture : 17,3 % des jeunes ayant signé un contrat en alternance au 1<sup>er</sup> trimestre 2005 habitent en ZUS.

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2006), France entière (sauf Bourgogne).

(1) - Instruction n°2005/46 du 23 décembre 2005 relative au plan d'action en faveur des jeunes des quartiers sensibles.

## L'APPLICATION PARCOURS 3

Les missions locales et les PAIO sont équipées de l'application Parcours 3 pour gérer les dossiers des jeunes accueillis et notamment ceux qui bénéficient du programme CIVIS. Cette application permet de décrire les caractéristiques individuelles des jeunes, les situations qu'ils occupent sur le marché du travail, les démarches effectives au sein de la structure ou auprès d'autres partenaires.